

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE



VILLE DE LEVROUX

## PROJET EDUCATIF



**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT**

**« Les diabolins »**



## COMMUNE DE LEVROUX

### PROJET EDUCATIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

**LEVROUX : UNE COMMUNE SITUEE AU NORD OUEST DANS LE DEPARTEMENT DE L'INDRE ENTRE LA CHAMPAGNE BERRICHONNE ET LE BOISCHAUD NORD.**

Levroux est une commune moyenne d'environ 3 000 habitants, elle accueille 48 commerces – services, 25 artisans, une dizaine d'entreprises, 3 médecins, 1 dentiste, 3 kinésithérapeutes, 1 podologue, un cabinet de 4 infirmiers, 1 ostéopathe, 1 pharmacie, banques, assurances, notaires, agences immobilières, commerces alimentaires (alimentation générale et super marché) transports, presse, cadeaux, etc... Levroux possède également, un groupe scolaire, un accueil de loisirs sans hébergement, des structures de sport (dojo, gymnase, salle polyvalente), une bibliothèque municipale, une piscine municipale, une aire de mobil homes et un plan d'eau.

Du côté des services rendus à la personne il existe un service de portage à domicile ainsi qu'un service de visite à domicile et des journées d'animation pour les personnes non-dépendantes.

Pour les enfants une halte garderie ainsi qu'une garderie périscolaire sont opérationnelles.

Le marché hebdomadaire a lieu tous les lundis, un petit marché est présent également le samedi, les grandes fêtes sont celles du lundi de Pâques, la fête de la chasse au mois de novembre et le marché de Noël au mois de décembre.

Forte d'une soixantaine d'associations qui toutes proposent des activités ou des manifestations, la commune de Levroux est une municipalité active, à dimension humaine et sociale.

#### **A – ORIENTATION PEDAGOGIQUE**

Organiser des loisirs pendant les vacances scolaires pour tous, favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire, de promouvoir des activités spécifiques, de proposer des activités touristiques.

##### **A - 1 – OBJECTIF TRANSVERSAL**

*Pour une démarche de qualité :*

Développer un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre et de découverte, d'échange, d'écoute, de dialogue avec les enfants, les adolescents et les familles. Maintenir le plaisir des enfants comme constante durant l'accueil quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée.

##### **A – 2 – OBJECTIFS GENERAUX**

En matière de jeune public, les principaux objectifs de notre structure se résument ainsi :

- **Permettre à l'enfant d'évoluer dans un milieu sécurisé et sécurisant :**
  - Veiller à la sécurité physique et morale de chaque enfant.

- Favoriser le respect de tous les individus : enfants/enfants – enfants/adultes – adultes/adultes ainsi que le respect des locaux et du matériel.
  - Veiller à ce que les activités proposées soient adaptées à l'âge des enfants.
  - Respecter le rythme biologique de chaque enfant.
  - Offrir un espace où l'enfant se sente bien et peut évoluer librement avec des coins aménagés et des temps libres surveillés, en veillant à vaincre l'isolement ou la solitude de l'enfant.
  - Renforcer la solidarité.
  - Permettre des moments de détente, de repos, de tranquillité en offrant des moments de relaxation pour tous les âges (notamment après le repas).
  - Permettre aux enfants de prendre leur temps, « c'est les vacances ».
  - Ne pas laisser les enfants seuls, « ne pas mettre les enfants de côté », ne pas laisser un enfant à l'écart du groupe, rompre l'isolement.
  - Développer l'esprit famille, avec des valeurs simples.
- **Favoriser le partage d'expérience :**
    - Développer les animations en intergénération.
    - Permettre le partage entre petits et grands.
    - Favoriser la transmission des savoirs.
    - Permettre aux jeunes de développer le droit à la culture, au savoir et à la connaissance.
    - Apprendre la vie en collectivité, développer l'esprit groupe, l'esprit d'équipe.
- **Accompagner le développement de l'enfant et la construction de sa personnalité :**
    - Respecter l'individu dans la collectivité.
    - Proposer des activités pour tous. (Activités manuelles, activités culinaires, jeux extérieurs séjours courts ...).
    - Respecter la personnalité de chaque enfant.
    - Développer l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant.
    - Etre acteur de sa vie.
    - Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper.
- **Permettre la découverte et le respect de son environnement :**
    - Profiter de la nature, de l'environnement.
    - Permettre la découverte de sa région (producteurs, rallye découverte de la commune...).
    - Proposer des activités localement.

- Utiliser des choses simples, développer le recyclage.
- **Permettre des découvertes et l'ouverture d'esprit :**
  - Développer l'imagination, faire vivre l'imaginaire des enfants.
  - Permettre la création, offrir des espaces d'expression. (déguisement, scénettes).
  - Développer les activités artistiques (musique, chant, danse, éveil musical, création d'une chanson, spectacle...).
  - Permettre aux enfants de s'ouvrir et de respecter la différence : handicap, culture, âge...
  - Respecter l'esprit « vacances » en offrant des temps d'animation liés aussi à la saison (ex : été : jeux d'eau, piscine..).
  - Permettre aux enfants de se « défouler », de profiter de grands espaces, « sortir de l'école », développer le sentiment de liberté.
  - Permettre des activités sportives, apporter de nouvelles activités, jeux et chansons, développer des ateliers cuisine...
  - Limiter les jeux trop individualistes (consoles...).
- **Rendre service aux familles :**
  - Répondre à la demande des familles en leur offrant un service de qualité.

Au niveau individuel, éduquer signifie d'abord accompagner dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel. L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et s'insérer dans un groupe.

Au niveau collectif, il s'agit de stimuler la solidarité et l'implication au service des autres.

Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement. Elles sont interculturelles et visent à favoriser les rencontres, les échanges, le partage.

Toutes les activités proposées visent à faire grandir l'être humain dans deux dimensions : sur le plan personnel mais aussi dans ses liens avec les autres comme membre de la collectivité. Ainsi, une pratique artistique peut, selon les cas, constituer une expérience de création, une première rencontre avec l'artiste, une occasion de renouer avec le groupe, de s'investir au service d'un projet collectif comme individuel.

Concernant la petite enfance, nous veillerons à adapter leur univers direct à leur taille, créer des espaces harmonieux et protégés, respecter le rythme de vie lié à cette tranche d'âge et adapter les activités.

Il appartiendra à l'équipe de direction/animation de s'appropriier ces objectifs généraux et de les développer dans le cadre d'un projet pédagogique qui lui est propre (avec des objectifs spécifiques, des méthodes, des outils, des moyens, des critères...).

Aider chacun de la petite enfance à l'âge adulte à s'instruire, à progresser, à s'élever tout au long de la vie. Cette volonté recouvre une dimension individuelle et collective.

### **A- 3 – OBJECTIFS DE LA STRUCTURE**

L'accueil de loisirs est destiné à accueillir en particulier les enfants de 3 – 11 ans (de la TPS au CM2) durant les congés scolaires : la 1<sup>ère</sup> semaine chaque petite vacance scolaire et de 3 à 16 ans durant le mois de juillet pour les vacances d'été. Le nombre de places sera illimité.

La structure la plus appropriée semble le groupe scolaire avec quelques classes à disposition, la salle des fêtes et la salle polyvalente. Le ou les lieux doivent être des endroits où l'on passe de bons moments et où on a de bons souvenirs, une source de connaissance, d'épanouissement et d'expériences à échanger ou à raconter.

### **B – MOYENS POUR LE FONCTIONNEMENT**

- 1 – les locaux et espaces,
- 2 – le budget,
- 3 – constitution d'une équipe,
- 4 – définition des horaires d'ouvertures,
- 5 – modalités tarifaires,
- 6 – convention de partenariat avec la CAF, le Conseil Général, la MSA,
- 7 – outils d'information et de relation avec les familles,
- 8 – un règlement intérieur,
- 9 – des temps de concertation et de préparation pour les équipes,
- 10 – modalités d'évaluation et de suivi des projets.

### **C – L'EQUIPE DE TRAVAIL**

L'équipe est constituée d'un directeur, titulaire du BAFD, garant et porteur du projet. Il élaborera un projet pédagogique avec l'équipe d'animation et le personnel intervenant. Le reste de l'équipe (animateurs diplômés, stagiaires ou non qualifiés, personnel de cantine et de nettoyage) adhère au projet du fait qu'ils participent à son élaboration.

L'objectif étant de créer un document accessible à tous, sécurisant pour les familles, un repère pour les professionnels et partenaires et en constante évolution pour répondre au mieux aux besoins du terrain.

Pour les parents, le centre de loisirs ne sera pas un simple moyen de garde des enfants, mais un lieu où ils inscrivent leur enfant avec confiance en fonction de l'originalité des animations proposées.

### **D – L'EVALUATION**

#### ***D – 1 – LES CRITERES***

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées, propositions d'accompagnement.

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relation au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie.

Le projet s'appuie sur le développement d'un lien social dans la commune à travers le centre de loisirs.

#### *D-2 – LES OUTILS*

Très difficile de trouver les outils permettant de mesurer l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs, ce n'est qu'au travers des parents que nous devons attendre un retour de leur satisfaction ou pas.

#### **E – L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE**

Prévoir d'étendre l'accueil aux adolescents, nous devons identifier les besoins et les évaluer.

Fait à LEVROUX

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018

Projet Educatif,  
ALSH « Les diabolins »  
Mairie de Levroux,  
M. Alain FRIED,  
Maire de Levroux

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE LEVROUX" around the top edge and "(1/100)" at the bottom, with a small star in the center.

Valable 3 ans

A compter du 01/10/2018